

XXV^e Congrès mondial FIGO de gynécologie et d'obstétrique

5-9 octobre 2025
Centre de congrès international du Cap

► figo2025.org/fr/



Conditions générales

Toute demande de renseignements, d'informations complémentaires, de modifications ou d'annulation doit être communiquée à MCI, l'organisateur professionnel du congrès FIGO du Cap 2025, par e-mail à figo.reghot@mci-agency.com.

La même règle s'applique aux réservations hôtelières ; veuillez ne pas contacter directement l'hôtel.

Inscriptions

Les inscriptions anticipées seront acceptées jusqu'au mercredi 4 juin 2025, à minuit (CET).

Si votre inscription n'est pas réglée avant le mercredi 18 juin 2025, le tarif d'inscription anticipée sera automatiquement ajusté au tarif d'inscription tardive.

À partir du jeudi 5 juin 2025, le tarif d'inscription tardive s'appliquera à toutes les nouvelles inscriptions.

Si votre inscription reste impayée avant le lundi 29 septembre 2025, le tarif d'inscription tardive sera automatiquement ajusté au tarif d'inscription sur place.

À partir du jeudi 25 septembre 2025 et pendant l'événement, le tarif d'inscription sur place s'appliquera à toutes les nouvelles inscriptions.

Modification et annulation d'inscription

Pour toute annulation reçue avant le vendredi 5 septembre 2025, à minuit (CET), un remboursement sera effectué avec une déduction de 25 % pour frais administratifs. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Un changement de nom sera considéré comme une modification et entraînera des frais de 40 USD.

Des frais de 40 USD seront appliqués pour toute modification de l'inscription.

En cas de perte ou d'oubli de l'accréditation lors de l'événement, des frais administratifs de 80 USD seront facturés pour l'émission d'un duplicata, sous réserve de la vérification de l'identité (passeport, permis de conduire ou tout autre document d'identification reconnu).

Modification et annulation des événements sociaux et des activités éducatives

Événements sociaux : Pour toute annulation avant le vendredi 5 septembre 2025, à minuit (CET), les dépôts seront remboursés moins 25 % de frais administratifs. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Activités éducatives : Pour toute annulation avant le vendredi 5 septembre 2025, à minuit (CET), les dépôts seront remboursés moins 25 % de frais administratifs. Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.

Politique générale des hôtels

MCI agit en tant qu'agent pour la gestion des réservations d'hébergement, et FIGO ne saurait être tenu responsable des recommandations fournies ni des transactions effectuées.

Les réservations sont attribuées selon le principe du "premier arrivé, premier servi". En cas de partage de chambre, veuillez transmettre à MCI le(s) nom(s) des personnes avec qui vous souhaitez partager.

Toute demande de modification ou d'annulation de réservation d'hôtel doit être envoyée par écrit directement à MCI.

Horaires de check-in/check-out :

Check-in : À partir de 15h00. En cas d'arrivée anticipée, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

Check-out : Avant 11h00. En cas de départ tardif, des frais supplémentaires peuvent s'appliquer.

En cas de retard, d'arrivée tardive ou d'annulation, veuillez informer MCI dès que possible.

Frais supplémentaires :

Les frais additionnels, tels que le minibar, les appels téléphoniques ou les nuits supplémentaires, doivent être réglés directement à l'hôtel par chaque client au moment du check-out.

L'hôtel peut prélever ou bloquer un montant sur la carte de crédit du client à titre de garantie, conformément à sa propre politique.

Fermeture d'un hôtel :

Si l'un des hôtels officiels venait à fermer entre la signature du contrat et le début de l'événement, MCI proposera des alternatives. Si le client refuse l'option alternative et choisit un autre hôtel en dehors du bloc MCI, tout paiement déjà effectué pour l'hôtel fermé sera remboursé.

Conditions de paiement pour l'hébergement

Conditions de paiement pour les réservations individuelles :

AC Hotel Cape Town Waterfront, Pullman Cape Town City Centre, Southern Sun The Cullinan, Southern Sun Waterfront, The Westin Cape Town

Le paiement d'un dépôt couvrant l'intégralité du séjour est requis au moment de la réservation. Celle-ci sera confirmée une fois le dépôt reçu par l'hôtel. Ce dépôt prépayé sera déduit du montant total de la facture finale lors du check-out.

Pour les réservations de 2 chambres ou plus, le paiement intégral est requis pour confirmer la réservation.

Conditions de paiement pour les réservations de groupe :

55 % du montant total est dû pour confirmer la réservation.

45 % du montant total est dû avant le samedi 5 juillet 2025.

100 % du montant total est dû à partir du dimanche 6 juillet 2025.

Conditions d'annulation pour l'hébergement

Conditions d'annulation pour les réservations individuelles

En cas d'annulation totale ou partielle de chambres non utilisées dans le bloc, des frais d'annulation seront appliqués, calculés sur la base des coûts estimés (par hôtel, par nuit, soumis aux taxes applicables). Pour les annulations dans les hôtels suivants :

AC Hotel Cape Town Waterfront, Pullman Cape Town City Centre, Southern Sun The Cullinan, Southern Sun Waterfront, The Westin Cape Town

Les conditions d'annulation des groupes mentionnées ci-dessous s'appliqueront.

En cas de départ anticipé, l'hôtel se réserve le droit d'appliquer des frais pour check-out anticipé.

No-show (réservations individuelles) :

Si un client ne se présente pas à la date d'arrivée confirmée sur son bon de réservation, l'hôtel ne conservera que les nuits garanties lors de la réservation. Pour les réservations garanties pour une seule nuit, les nuits restantes seront automatiquement libérées. Si le client arrive à une date ultérieure, l'hôtel fera son possible pour l'accueillir, sans garantie de disponibilité. Pour les réservations garanties pour toute la durée du séjour, la chambre sera conservée pour le nombre de nuits réservées.

Conditions d'annulation pour les réservations de groupe :

En cas d'annulation totale ou partielle de chambres non utilisées dans le bloc, des frais d'annulation seront appliqués, calculés sur la base des coûts estimés (par hôtel, par nuit, soumis aux taxes applicables) :

Exemple de calcul des frais d'annulation

Réservation de groupe : 100 chambres pour 5 nuits (100 x 5 = 500 nuitées). Tarif par chambre et par nuit : 100 USD. Annulation de 10 chambres pour 5 nuits.

Taux de pénalité : 30 % du montant total non remboursable.

Frais d'annulation appliqués : 10 chambres x 5 nuits x 30 % de 100 USD = 50 nuitées x 30 USD = 1 500 USD.

Montant remboursé : 10 chambres x 5 nuits x 70 % de 100 USD = 50 nuitées x 70 USD = 3 500 USD.

AC Hotel Cape Town Waterfront, Hotel Sky Cape Town, Pullman Cape Town City Centre, Southern Sun The Cullinan, Southern Sun Waterfront

De la confirmation jusqu'au dimanche 20 juillet 2025 : 10 % du montant total sera retenu en frais administratifs.

Du lundi 21 juillet 2025 au mardi 19 août 2025 : 55 % du montant total non remboursable.

À partir du mercredi 20 août 2025 : 100 % du montant total non remboursable.

The Westin Cape Town

De la confirmation jusqu'au vendredi 20 juin 2025 : 10 % du montant total sera retenu en frais administratifs.

Du samedi 21 juin 2025 au dimanche 20 juillet 2025 : 55 % du montant total non remboursable.

Du lundi 21 juillet 2025 au lundi 4 août 2025 : 80 % du montant total non remboursable.

À partir du mardi 5 août 2025 : 100 % du montant total non remboursable.

No-show (réservations de groupe)

Conformément aux conditions de dépôt de MCI, toutes les réservations doivent être entièrement payées avant l'arrivée de chaque participant. En cas de no-show, si la réservation est garantie pour toute la durée du séjour, l'hôtel conservera la chambre pour le nombre total de nuits réservées. MCI ne fournira pas de notification spécifique concernant les participants n'ayant pas effectué leur check-in ; si le responsable du groupe souhaite recevoir ces informations, il devra contacter directement MCI.

Conditions générales de paiement

Tous les paiements doivent être effectués en dollars américains (USD). La TVA peut être augmentée sans préavis, et toute modification sera répercutée sur les tarifs finaux.

À partir du jeudi 21 août 2025, seuls les paiements par carte de crédit seront acceptés.

Toute modification et/ou nouvelle inscription effectuée sur place nécessitera un paiement immédiat (en espèces ou par carte de crédit).

Les factures doivent être réglées dès réception de la confirmation écrite. **Une fois la facture émise, les conditions de paiement et d'annulation mentionnées ci-dessus s'appliqueront.**

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Le paiement intégral des services est requis au moment de l'inscription (carte de crédit et/ou virement bancaire). Aucune confirmation ni lettre d'invitation ne sera envoyée tant que MCI n'aura pas reçu le paiement intégral.

Aucun badge ne sera délivré tant que la totalité des factures en cours ne sera pas réglée.

Modes de paiement :

Carte de crédit : Seules Eurocard/MasterCard, Visa et American Express sont acceptées.

Le nom du commerçant qui apparaîtra sur votre relevé bancaire sera "MCI Group Satigny CHE".

Dans certains cas particuliers, les paiements par carte de crédit peuvent ne pas être disponible.

Virement bancaire : veuillez effectuer votre paiement à :

Beneficiary : MCI Suisse SA, Rue du Pré-Bouvier 9, 1242 Satigny, Switzerland
Bank : UBS SA, Rue des Noirettes 35, 1227 Carouge, Switzerland
IBAN : CH19 0024 0240 3693 9361 X
Swift code : UBSWCHZH80A

Il est obligatoire d'indiquer sur tous les paiements le nom du participant/groupe, l'identifiant et "FIGO Cape Town 2025" (par exemple, FIGO Cape Town 2025-I/XX ou G/XX).

Tous les frais bancaires sont à la charge du client.

Des frais de banque intermédiaire peuvent s'appliquer ; veuillez vérifier auprès de votre banque locale.

Chèques : Les paiements par chèque personnel ne sont pas acceptés.

Les remboursements seront effectués conformément à la politique d'annulation mentionnée ci-dessus, après l'événement et selon le mode de paiement initial.

Gestion des données de groupe

Après réception de votre paiement, vous recevrez par e-mail un lien d'accès direct à votre portail de groupe. Grâce à ce portail, vous pourrez saisir les noms des participants, attribuer vos réservations, régler les factures en attente et télécharger des documents.

Ce portail personnalisé vous permettra également d'entrer les détails des participants et d'assigner les services achetés, tels que l'inscription et/ou les réservations d'hôtel.

Les noms de tous les participants (inscription et/ou hébergement) doivent être soumis et les réservations doivent être attribuées en ligne avant le vendredi 5 septembre 2025.

Toute modification ou annulation doit être communiquée à l'équipe de MCI par e-mail pour validation. Veuillez consulter la section sur les modifications et annulations d'inscription pour connaître les frais applicables à ces changements.

Le responsable du groupe s'engage à gérer les inscriptions du groupe et/ou les réservations d'hôtel en utilisant les outils fournis par le bureau officiel d'inscription et/ou d'hébergement. Le portail du système de réservation doit être utilisé pour respecter les délais d'inscription et, le cas échéant, d'hébergement. L'accès à cet outil sera fourni une fois que le paiement complet des acomptes requis aura été reçu.

Les coordonnées des participants doivent être saisies dans le système, y compris les informations complètes de chaque participant à l'événement. Les coordonnées génériques d'agences ne seront pas acceptées si les réservations sont gérées par un tiers ou pour le compte d'un sponsor.

Les réservations d'inscription et/ou d'hébergement doivent être attribuées et mises à jour via le portail du système de réservation et seront gérées par le responsable du groupe ou son représentant interne.

MCI, en tant que Bureau Officiel d'Inscription et/ou d'Hébergement, ne sera pas responsable de la saisie des coordonnées ni de l'attribution des services au nom de l'entité engagée dans ce contrat.

Si le responsable du groupe ou l'entité engagée dans ce contrat choisit de ne pas utiliser les outils en ligne fournis, MCI appliquera des frais de 18 USD par participant pour importer les données dans le groupe ou des frais de 27 USD par participant pour importer les données et attribuer les services correspondants, à condition que les coordonnées complètes soient fournies.

Politique de confidentialité des données

Politique de confidentialité des données individuelles :

Pour plus d'informations sur l'utilisation de vos données, nous vous invitons à lire attentivement la Politique de Protection des Données et de Confidentialité :

<https://www.wearmci.com/fr/politique-de-confidentialite>

Politique de confidentialité des données de groupe :

Le responsable du groupe accepte et garantit que :

- Les données personnelles ont été collectées, traitées et transférées, et continueront à l'être, conformément aux dispositions pertinentes de la législation applicable en matière de protection des données (et, le cas échéant, ont été notifiées aux autorités compétentes).
- Le transfert et le traitement des données par MCI dans le cadre du présent Accord ne sont pas interdits par une obligation légale ou contractuelle de confidentialité.
- Avant tout transfert de données personnelles, les personnes concernées ont été informées et toute notification et/ou enregistrement requis par la législation applicable en matière de protection des données a été effectué.
- Les personnes concernées disposent du droit d'accès, de rectification, de blocage, de suppression ou d'effacement de leurs données personnelles partagées, conformément à la législation en vigueur.

- e. Toutes les mesures raisonnables ont été prises et seront prises pour vérifier l'exactitude des données personnelles et garantir que toute donnée incorrecte ou incomplète soit corrigée, complétée ou supprimée avant son transfert à MCI.
- f. MCI sera informé de toute exigence spécifique des personnes concernées ou de toute autorité compétente concernant le traitement des données personnelles.
- g. MCI sera notifié **sans délai** de toute demande d'un titulaire des données ou d'une autorité compétente visant à rectifier, mettre à jour ou supprimer des données personnelles.
- h. Des **mesures de sécurité appropriées** seront mises en place pour protéger les données personnelles contre la destruction accidentelle ou illégale, la perte accidentelle, l'altération, la divulgation non autorisée ou l'accès non autorisé, en particulier lors de la transmission des données par réseau.
- i. MCI recevra, sur demande, des copies des lois pertinentes sur la protection des données ou des références à celles-ci dans le pays où est établi le responsable du groupe.
- j. Toute demande d'informations des personnes concernées et des autorités relatives au traitement des données personnelles par MCI sera traitée.
- k. MCI sera informé **dans un délai de 72 heures** de toute violation, réelle ou potentielle, des dispositions de cette clause.

Le responsable du groupe s'engage à respecter la **Politique de Protection des Données et de Confidentialité** :

<https://www.wearmci.com/fr/politique-de-confidentialite>

Conditions générales

Clause de non-responsabilité :

La Fédération Internationale de Gynécologie et d'Obstétrique (FIGO) informe les participants au congrès qu'elle n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, quant à l'exactitude, la validité ou la pertinence des informations, du matériel, des techniques ou des produits présentés lors de cet événement. Les opinions exprimées au Congrès appartiennent exclusivement aux intervenants et peuvent ne pas refléter la position de FIGO. De plus, certains intervenants peuvent avoir des intérêts commerciaux dans les produits ou concepts qu'ils présentent. FIGO ne pourra être tenue responsable des pertes, dommages ou frais de toute nature résultant de l'utilisation des informations, du matériel ou des produits présentés lors du Congrès. De même, FIGO décline toute responsabilité en cas de risque sanitaire lié à la participation à l'événement, y compris, mais sans s'y limiter, l'exposition à des maladies telles que la COVID-19. FIGO et ses agents se réservent le droit de modifier ou d'annuler le Congrès, ses horaires, son programme ou tout autre aspect, sans préavis ni responsabilité.

Programme scientifique :

Tous les efforts seront faits pour offrir le programme scientifique tel qu'annoncé. Toutefois, FIGO et ses prestataires se réservent le droit de modifier ou d'annuler, sans préavis, toute disposition en raison de circonstances indépendantes de leur volonté. FIGO et ses prestataires ne seront pas responsables des pertes ou désagréments pouvant résulter de tels changements.

Certaines informations contenues dans le programme proviendront de sources externes. Bien que tous les efforts aient été faits pour garantir l'exactitude du contenu, FIGO décline toute responsabilité à cet égard.

FIGO n'approuve ni ne recommande les produits ou services proposés ou promus par les partenaires du Congrès. Les activités organisées par les sponsors ne sont ni planifiées, ni financées, ni soutenues par FIGO. Les symposiums sponsorisés ne font pas partie du programme officiel de FIGO. Le contenu de ces événements et les opinions exprimées par les intervenants relèvent exclusivement de la responsabilité des orateurs et/ou des sponsors et peuvent ne pas refléter les points de vue de FIGO.

FIGO s'engage à ce que ses événements reflètent la diversité des expériences des délégués. Tous les efforts seront faits pour garantir que les activités du programme du Congrès soient diverses et représentatives en termes de genre et de représentation régionale. Cependant, FIGO ne peut garantir que des circonstances imprévues ou des modifications de dernière minute n'affecteront pas l'équilibre de genre ou la répartition géographique de certaines sessions, en raison de changements dans la participation des intervenants.

Langue :

Le programme scientifique sera présenté principalement en anglais, avec un contenu limité en français et en espagnol ou avec une interprétation disponible.

Code de conduite:

FIGO encourage les principes de discussion ouverte et d'interaction, considérés comme des éléments essentiels de la participation de tous les délégués au Congrès. FIGO n'acceptera aucun comportement susceptible de causer du tort, des préjudices ou des perturbations durant le Congrès, y compris les menaces ou l'usage de la force physique par un individu ou un groupe contre une personne ou un bien.

FIGO se réserve le droit de révoquer l'inscription et l'accréditation des participants qui ne respecteraient pas ces principes, entraînant ainsi leur exclusion du Congrès.

La sécurité et le bien-être des participants sont notre priorité. Tout participant qui est témoin, victime ou suspecte un comportement contraire au code de conduite est encouragé à le signaler à un membre du personnel de FIGO, de MCI ou de l'équipe de sécurité. Nous répondrons dans les plus brefs délais et prendrons les mesures appropriées.

Assurance, exonération et renonciation de responsabilité :

Il est recommandé que les participants souscrivent une assurance adéquate couvrant le voyage, la santé et les accidents avant leur départ de leur pays. FIGO et MCI, en tant qu'organisateur, ne peuvent être tenus responsables des blessures corporelles, pertes ou dommages affectant les biens personnels des participants au Congrès et de leurs accompagnants. Les participants sont invités à s'informer et à se conformer aux réglementations locales en vigueur.

FIGO, MCI, les lieux du Congrès et les hôtels ne pourront être tenus responsables en cas de non-exécution partielle ou totale du contrat, résultant notamment de : accident, catastrophe naturelle (réelle ou imminente), conflit armé, restrictions ou interruptions des moyens de transport, menaces ou actes de terrorisme, avertissements de voyage gouvernementaux ou de l'OMS, grèves, lock-outs, troubles civils ou tout autre événement indépendant de la volonté des parties empêchant l'hôtel et/ou le site du Congrès d'accueillir les clients de MCI, ou conduisant à l'annulation de l'événement par MCI. Les organisateurs pourront, à leur entière discrétion, rembourser tout ou partie des frais d'inscription ou des frais de service payés par le délégué ou l'exposant. Toutefois, ils ne seront pas tenus de rembourser l'intégralité ou une partie des frais, et n'assumeront aucune responsabilité pour toute action, réclamation, perte (y compris les pertes indirectes), coût ou dépense pouvant être encouru par le délégué ou l'exposant en raison d'un tel événement.

Âge minimum :

L'inscription et/ou l'accès au Congrès sont strictement réservés aux participants âgés de 18 ans ou plus, conformément aux réglementations et législations en vigueur en matière de santé et de sécurité.

Toute inscription effectuée par une personne âgée de moins de 18 ans est non autorisée et constitue une violation des présentes Conditions Générales, entraînant l'annulation automatique de son inscription. De plus, vous reconnaissez que des justificatifs d'identité pourront être demandés par le personnel du Congrès afin de vérifier votre âge. En vous inscrivant ou en accédant au Congrès, vous déclarez et garantisiez avoir 18 ans ou plus, et vous acceptez et vous engagez à respecter l'ensemble des Conditions Générales du Congrès.

Force majeure :

FIGO, les hôtels et MCI ne peuvent être tenus responsables en cas de non-exécution partielle ou totale du contrat résultant d'un accident ou d'un acte causé par un tiers, y compris, sans s'y limiter, des catastrophes naturelles avérées ou imminentes, des conflits armés, des restrictions ou interruptions des moyens de transport, des menaces ou actes de terrorisme ou d'autres actes similaires, des avis de voyage gouvernementaux, une élévation du niveau d'alerte terroriste par les autorités, des troubles civils, un avertissement de voyage émis par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ou tout autre événement comparable indépendant de la volonté des parties. Dans ces circonstances, si l'événement est annulé par MCI ou si l'hôtel est dans l'incapacité d'accueillir les clients de MCI pour le Congrès, FIGO, les hôtels et MCI ne pourront être tenus responsables des conséquences résultant de ces événements.

Utilisation de photos et vidéos :

En vous inscrivant en tant que participant au Congrès, vous autorisez FIGO et MCI à utiliser votre image dans des photographies ou des vidéos dans toutes leurs publications et présentations, y compris sur leurs sites web, sans compensation ni rémunération. Vous accordez également à FIGO et MCI le droit de modifier, copier, exposer, publier ou distribuer ces images ou vidéos à des fins de promotion des programmes de FIGO ou pour tout autre usage légitime. Vous renoncez à tout droit d'inspecter ou d'approuver le produit final, qu'il soit sous forme écrite ou électronique, dans lequel votre image apparaît. Tous ces supports deviendront la propriété de FIGO et MCI.

Les photos sans flash à des fins personnelles sont autorisées pendant le Congrès. Cependant, l'utilisation du flash, les photos à des fins commerciales ou l'enregistrement d'activités sont strictement interdits sans autorisation écrite préalable de FIGO.

Fournisseurs non autorisés :

Il est fortement recommandé de faire preuve de vigilance lors de l'inscription en ligne et de la réservation d'hébergement. De nombreux événements d'envergure sont la cible de sites frauduleux ou non autorisés proposant des inscriptions et des réservations aux participants. Ces sites sont souvent conçus pour ressembler au site officiel du Congrès. Le seul site web autorisé pour l'inscription en ligne au Congrès de FIGO est : www.figo2025.org. FIGO n'autorisera l'accès au Congrès qu'aux participants s'étant inscrits et ayant payé via le site officiel. FIGO s'engage à signaler tout site frauduleux aux autorités compétentes, mais ne peut contrôler les sites externes ni être tenu responsable des participants effectuant des réservations et paiements via des sites frauduleux ou non autorisés.

Visa :

Veuillez consulter le lien suivant pour vérifier si vous avez besoin d'un visa pour entrer en Afrique du Sud : <http://www.gov.za/services/temporary-residence/visa>

Les citoyens de certains pays peuvent nécessiter un visa. Il est recommandé de contacter votre agence de voyage ou les autorités diplomatiques sud-africaines les plus proches pour obtenir plus d'informations. Si vous avez besoin d'un visa, faites votre demande suffisamment à l'avance afin de prévoir le temps de traitement nécessaire par les autorités.

Lors du processus de réservation, cochez la case correspondante et complétez le formulaire pour recevoir votre lettre d'invitation pour le visa. Veuillez noter que cette lettre ne sera envoyée qu'aux participants ayant réglé leurs frais d'inscription. Dans certains cas spécifiques, le paiement par carte bancaire peut ne pas être autorisé.

FIGO et MCI ne peuvent ni contacter ni intervenir auprès d'une ambassade ou d'un consulat au nom d'un participant. La lettre d'invitation ne constitue en aucun cas une obligation financière ou légale pour FIGO ou MCI. Tous les frais liés à l'événement et à l'obtention du visa sont à la charge exclusive du participant. FIGO et MCI ne seront pas responsables des frais de voyage, d'hébergement ou d'autres dépenses en cas de refus de visa.